

170, BOULEVARD DU MONTPARNAISE PRISONNIER SUR LE BATEAU "LEBU"
75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 325-36-74

C. C. P. 1248-74 PARIS J'ai pu être libéré après seize jours de prison parce que je suis étranger et grâce à l'ambassadeur de mon pays.

Ayant retrouvé la liberté, je veux être le porte-parole de tous les détenus chiliens. Je dois cependant garder le plus strict anonymat, par discrétion, pour éviter des représailles contre mes amis chiliens. Mais je déclare sur l'honneur que tout ce que je vais raconter est arrivé à moi ou à mes compagnons prisonniers sur le "Lebu" ou dans les autres prisons dans lesquelles j'ai été conduit.

J'ai été arrêté à la fin de septembre à Valparaiso et jugé le jour suivant par des officiers de la Marine qui m'ont condamné à être détenu dans ce bateau, jusqu'à ce que l'ambassade de ma patrie fasse les démarches auprès des autorités chiliennes pour mon expulsion du pays.

Le bateau "Lebu" est ancré dans la rade du port de Valparaiso parce qu'il n'a plus de machines; celles-ci, en effet, ont souffert d'un incendie, de telle manière que ce bateau est transformé en prison depuis le coup d'Etat du 11 septembre.

Ma détention et celle d'autres personnes que je ne connaissais pas, s'est produite au cours de nombreuses rafles effectuées dans des lieux publics; après nous avoir mis en joue comme des délinquants, ils nous ont emmenés à un commissariat de carabiniers dans lequel on nous a fait savoir que la cause de notre arrestation, c'était que nous étions des gens de gauche, bien qu'en fait nous n'appartenions pas à un parti politique. Dans l'interrogatoire en question, une ouvrière demande la cause de son arrestation en disant: "Je n'appartiens à aucun syndicat ni parti politique. Pourquoi m'avez-vous amenée ici?" Le lieutenant lui répondit: "Mais tu es de gauche?" "Oui, répondit la jeune fille, et j'en suis fière". A cette réponse, l'officier lui déclara: "Eh bien! voilà: c'est la cause de ton arrestation".

Les carabiniers nous ont remis aux autorités de la Marine; ces autorités nous ont conduits à l'Ecole Navale où nous sommes restés le reste de la journée et toute la nuit sous la menace d'un sergent qui nous tenait en joue avec une arme automatique, prêt à tirer si nous ne demandions pas la permission pour faire le moindre mouvement.

Le jour suivant, ils nous ont emmenés dans un autre endroit de la Marine pour faire des déclarations. Nous allions, recouverts par des sacs sales qui nous empêchaient de voir le chemin, nous trébuchions et nous tombions. Avant d'être moi-même emmené, j'ai pu remarquer que les marins n'avaient aucun signe distinctif; ils avaient des passe-montagnes et leurs visages étaient couverts de cirage ou d'autres produits qui les rendaient méconnaissables.

De l'édifice de la Marine, ils nous menèrent en bus jusqu'au bateau dans lequel on réunissait les prisonniers. Au cours de ce trajet, comme dans tous les autres, on nous obligeait à rester le visage regardant vers le bas et les mains à la nuque. Quand nous sommes arrivés, il y avait plus de deux cents prisonniers dans deux cales, chacune des cales mesu-

rait 14m sur 20. Ils nous firent monter sur le bateau les mains à la nuque, ce qui, me semble-t-il, est déjà difficile pour les marins accoutumés aux mouvements du bateau. Cependant, nous autres, nous devions essayer de garder l'équilibre pour ne pas tomber, parce que si nous avions glissé, nous aurions été immédiatement frappés.

A tout moment nous étions mis en joue par une arme automatique, aussi bien lorsque nous mangions, que nous nous lavions ou que nous attendions l'infirmier qui devait s'occuper des cas les plus urgents.

Nous passions notre vie de prisonniers sous l'effet de la terreur, d'une terreur constante; aussi bien la matinée que la nuit, nous attendions l'heure à laquelle on nous interrogerait. En attendant, on nous faisait lever à 7h du matin, on nous faisait mettre en rangs dans la cale par groupes de dix, nous montions sur le pont pour nous laver dans un temps réduit, ensuite nous redescendions dans notre coin. Vers 9h30, on nous donnait des haricots, une demie assiette, une grosse tasse de lait et de temps en temps un morceau de pain. Exceptionnellement, on nous donna du café avec du pain dans l'après-midi, mais habituellement il n'y avait rien d'autre à manger dans la journée sauf, vers 6h du soir, un plat de nouilles. Nous n'avions pas le droit de former des groupes, mais il nous était permis de parler entre nous, heureusement. Jamais les marins ne descendaient dans la cale, ils avaient peur de nous parce qu'ils nous considéraient comme des "extrémistes dangereux". Il y avait toujours un ou deux marins qui nous surveillaient depuis le pont avec l'arme dirigée sur nous, prêt à tirer.

Parmi les détenus, il y en avait de tous les âges: des jeunes de 15 ans, de 16 ans, et des grands pères de 57 ans et plus; deux malades du coeur, un autre avec une hernie étranglée. Ceux-ci, par conséquent, ne pouvaient pas monter les six mètres de distance qu'il y avait du plancher de la cale jusque sur le pont.

Celui qui avait la chance d'être interrogé était appelé à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et bien que nous désirions être interrogé pour savoir ce qu'on allait faire de nous, en même temps nous craignons ces interrogatoires parce qu'ils étaient accompagnés parfois de coups et la plupart du temps de tortures. Certains étaient mis dans des fûts métalliques coupés en deux qui contenaient des ordures et des excréments dans lesquels on obligeait les prisonniers à se remuer. D'autres étaient obligés de marcher sur les genoux sur du gravillon pointus qui les coupaient et faisaient couler le sang des torturés.

Ils ont cassé trois côtes au prisonnier X..., ils lui ont mis le courant électrique dans les organes génitaux pendant qu'ils l'interrogeaient; les questions étaient de ce type: "Espèce de salaud, où as-tu mis la dynamite?" ou bien "Fils de putain, où est-ce que tu as caché les armes?" Aussi bien les questions que les réponses se faisaient en criant, les questions pour terroriser et les réponses à cause des cris de douleur.

Les menottes aux mains, attaché, les yeux bandés, le prisonnier Y... fut frappé jusqu'à ce qu'ils lui aient cassé les côtes; en même temps ils lui cognaient la tête contre le mur, et enfin ils lui passèrent une corde au cou en faisant semblant de vouloir le pendre. Ce prisonnier a été mis en liberté, et repris par la suite sans qu'il ait été libéré jusqu'à aujourd'hui.

Nous avons aperçu quelques femmes et nous avons su qu'ils en avaient torturé quelques-unes avec le courant électrique, mais nous n'avons pas eu l'occasion de connaître le cas de chacune.

Dans la cale du bateau dans laquelle j'ai été confiné, sur 106 hommes il n'y en a eu que dix, parmi lesquels j'étais, qui n'ont pas été torturés ni frappés. Par contre, nous savions que beaucoup de prisonniers étaient emmenés au bateau-école "Esmeralda", ce bateau qui fut la fierté du Chili, admiré dans tous les ports du monde, qui était rentré récemment d'un voyage à l'étranger et qui a été utilisé comme "chambre de torture" par la marine chilienne.

La Croix-rouge internationale nous a visités dans les débuts d'octobre; elle a demandé qu'on nous fasse parvenir des paquets de nourriture et les commissions des membres de la famille. Mais ceux qui ne recevaient ni paquet ni lettre n'avaient pas l'autorisation d'envoyer un message, quelqu'il soit. L'un d'entre nous était sans nouvelles de sa famille depuis trente jours et celle-ci sans nouvelles de lui. Pour un autre, c'était trente et un jours; il avait été arrêté la veille du coup d'Etat; mais personne n'a pu informer le délégué de la Croix-rouge sur ce cas parce que le délégué de la Croix-rouge était accompagné d'un officier de grade élevé dont la présence nous faisait peur: nous craignons les représailles qu'il pourrait exercer sur nous après.

Un autre officier, connu comme étudiant d'une des universités de Valparaiso et bien connu aussi comme militant de "Patrie et Liberté" (un de ses collègues universitaires était dans la cale avec nous), a vomi sur nous sa haine: "Pendant trois ans nous avons souffert à cause de vous; maintenant, c'est vous qui allez payer".

Quand ils nous ont envoyés à la cale, j'ai dit à ce même officier: "Je veux voir le consul de mon pays". "Qu'il aille à la merde ton consul! Ici nous faisons ce dont nous avons envie. Descends, sac de merde".

Un jour ou deux avant notre libération, avant le plat de nouilles du soir, un gardien, peut-être un officier, nous a adressé la parole en demandant si l'un ou l'autre d'entre nous avait une question à poser. Quelques prisonniers ont levé la main pour demander d'être interrogés et pour savoir si le temps qu'ils avaient déjà passé dans la cale serait compté dans les jours de prison auxquels ils seraient condamnés finalement. La réponse fut: "Non. Le temps passé ici ne compte pas. Vous n'êtes que de la merde; vous n'êtes pas des prisonniers de guerre; on respecte un prisonnier de guerre parce qu'il a lutté pour un idéal, il a lutté pour sa patrie; vous autres, vous êtes des prisonniers politiques, vous êtes des traîtres à la patrie et ces gens-là, on les châtie, on les écrase, on les fusille!"

Le jour où je suis sorti du bateau, une fois de plus les compagnons m'ont supplié: "NOUS VOUS EN PRIONS, DITES AU-DEHORS CE QUE NOUS SOUFFRONS ICI. NOUS N'AVONS AUCUN RECOURS. S'IL VOUS PLAÎT, COMPAGNON, FAITES CONNAITRE NOTRE SITUATION". De toute manière je l'aurais fait, mais je le fais et je le ferai encore du fait que je me veux le porte-parole des chiliens opprimés.

Je leur ai dit: "Je le ferai quoiqu'il en coûte. Ce n'est pas le peuple chilien pour lequel j'ai tant d'affection qui me rejette, ce sont les gorilles qui ont fait le coup d'Etat!"

Vive le Chili!

Le 22 octobre 1973

(Diffusion DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

D 128-3 DIAL 06/11/73